

## GARDERIE DU MATIN

ANNEE 2026/2027

☐ **je sollicite** / ☐ **je ne sollicite pas** le service de garderie du matin pour mon enfant.

### Ecole concernée :

- ☐ Ecole maternelle les Mésanges
- ☐ Ecole maternelle Vieille-Verrerie
- ☐ Ecole élémentaire Jacques Yves Cousteau
- ☐ Ecole primaire Vieille-Verrerie

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Date de naissance de l'enfant : \_\_\_\_\_ classe : \_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

N° téléphone : \_\_\_\_\_

L'enfant est à confier au personnel d'accueil entre 7h30 et 7h45.

L'inscription est valable pour l'année scolaire. **En cas d'absence en aviser les surveillantes.**

### Jours de garderie :

- ☐ Lundi    ☐ Mardi    ☐ Jeudi    ☐ Vendredi

### PIECES A FOURNIR

- ☐ Livret de famille ou acte de naissance ou carte d'identité de l'enfant
- ☐ Carte d'identité du parent
- ☐ Carnet de santé (vaccinations à jour)



### DROIT A L'IMAGE

☐ **j'autorise** / ☐ **je n'autorise pas** le personnel de la Mairie à prendre des photographies de mon enfant pour les éventuelles publications sur les supports suivants :

- Site internet de la mairie : [www.mairie-petiterosselle.fr](http://www.mairie-petiterosselle.fr)
- Bulletin Municipal
- La presse locale
- La page Facebook officielle de la Ville « Ville de Petite-Rosselle »
- Panneau Pocket

Les photos seront accompagnées de commentaires ou légendes respectant l'anonymat de l'enfant, et ne porteront atteinte ni à sa vie privée, ni à sa réputation.

Petite-Rosselle, le \_\_\_\_\_  
Signature